

*Je sais en qui j'ai mis ma confiance
et j'ai la ferme assurance qu'il est assez puissant
pour garder tout ce qu'il m'a confié jusqu'au jour du jugement.*
II Timothée 1 : 12

Sébastienne et Gilbert **Matthey - de Montmollin**,
John **Rogan** et son fils Victor,
Juliette **Matthey** et Philippe **Bracher** et leur fille Louise,
François et Laura **de Montmollin**,
Brice et Frédérique **de Montmollin** et leurs fils Alexandre et Arnaud,
Gautier et Eva **de Montmollin** et leur fille Diane
Nicole **de Montmollin**,
Anne-Geneviève et Giuseppe **Merrone - de Montmollin**
et leurs enfants Lucien et Elisa,
Frédéric et Jeanne **de Montmollin** et leur fille Marie,
Lorraine et Adil **Hussain-Khan - de Montmollin**
et leurs filles Nora et Sihan,
Catherine **de Montmollin**,
Ariane **de Chambrier**,
Emile et Monique **Lang**, leurs enfants et leur petits-enfants,
Ses neveux, nièces, cousins, cousines et leurs familles **de Montmollin**,
Terrisse, de Pury, de Chambrier, de Dardel, Jacot Guillard
et **de Mestral** ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Monsieur Eric de MONTMOLLIN

enseignant et écrivain

qui s'est endormi paisiblement à la maison le samedi 26 février 2011,
dans sa 104e année.

La cérémonie religieuse d'adieu sera célébrée le samedi 5 mars au temple
de Chailly à Lausanne (ch. de Rovéréaz) à 15 heures.

La famille exprime sa plus chaleureuse reconnaissance à Helena, Frédérique,
Elisabeth et Tania, ainsi qu'à tout le personnel du CMS de Chailly pour lui
avoir permis de finir ses jours à la maison.

Le défunt repose en la chapelle de Saint-Roch (rue Saint-Roch 19, Lausanne).
Domicile de la famille: N. de Montmollin, av. de la Harpe 5, 1007 **Lausanne**.
En son souvenir, merci de penser à la Fondation As'trame, CCP 10-39910-7.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.